



# L'En'robé

**Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n° 318**

Le conseil d'administration s'est tenu le 26 avril 2024. Le point à l'ordre du jour était "l'analyse" de la lettre d'intention de Malakoff Humanis dans le rapprochement de Kerialis avec la SGAM. Nous ne reviendrons pas sur ce courrier très sérieux que nous avons décrypté dans notre dernier enrobé. Nous nous contenterons de donner quelques informations concernant ce conseil d'administration tout en précisant quelques éléments sur notre positionnement en faveur de Malakoff Humanis. Nous avons donc, comme à notre habitude fait une déclaration, déclaration qui reprend en grande partie le dernier enrobé sur cette question. Si la plupart des administrateurs n'ont pas dit mot, il faut souligner qu'un administrateur CGC n'a pas hésité à prendre à partie l'administratrice CGT qui a lu la déclaration. Non seulement cet administrateur a sorti un certain nombre de bêtises qui montre qu'il ne connaît pas son dossier, mais il a surtout eu des paroles brutales et insultantes. C'est un comportement et une attitude que l'on ne saurait accepter. La confrontation d'idées et de position ne peut se régler par l'invective. Nous avons donc écrit à sa fédération et à la présidence pour que de tels comportements ne se reproduisent pas.

On nous a reproché notamment que :

- La SGAM de Malakoff Humanis avait pour président le MEDEF. Mais son vice-président est du collège salarié et cela change tous les 3 ou 4 ans. Ce sont les règles du paritarisme. D'ailleurs chez UGO, le vice-président est du MEDEF et devrait prendre la présidence d'ici quelques mois. Il est curieux que cela n'ait pas été souligné.
- La CGT aurait un problème avec la retraite supplémentaire. Si certains étaient plus présents en Commission Paritaire de Négociation de la Convention Collective, ils n'auraient pas soulevé cette question. En effet, nous avons été les premiers à :
  - ➔ Demander un avenant à l'accord en instituant la retraite supplémentaire pour rendre plus clair l'obligation à adhérer et ainsi éviter que des cabinets sortent de cette obligation.
  - ➔ Commencer à travailler sur l'après plan de provisionnement afin non seulement de pérenniser le régime mais aussi à faire en sorte que Kerialis continue à proposer pour la branche, ce produit.

Fruit de l'ignorance de certains ou tentative de déstabilisation de la CGT, chacune et chacun choisira.

Notre bataille pour Malakoff Humanis et contre UGO est d'abord liée à l'inféodation d'UGO à AXA, assureur à but lucratif pour que la santé soit une marchandise qui doit rapporter. Ainsi, les dividendes versés en 2024 concernant 2023 ont augmenté : + 16% par action.

Tout est dit.

Mais Malakoff Humanis, c'est aussi des milliers de salariés de l'expertise comptable qui y cotisent. Ce n'est pas rien puisque Kerialis s'est élargi à la profession du chiffre. C'est un élément en plus à prendre en considération.



**Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à [fsetud@cgt.fr](mailto:fsetud@cgt.fr) avec la mention « Avocats »**



**Fédération CGT des Sociétés d'Etudes**